

# Parc éolien. Les opposants ne baissent pas les bras

Alors que la pose des éoliennes de Plomodiern et Saint-Coultz est annoncée pour avril-mai, les riverains de l'APMS, association de protection de Menez Kelec'h et de Saint-Gildas, restent mobilisés.



Marie-Josée Blouet et Marie-Annick Le Page devant le site qui s'apprête à accueillir cinq nouvelles éoliennes à Plomodiern.

La présidente, Marie-Josée Blouet, assure, témoignage de plusieurs médecins à l'appui, qu'ils sont aujourd'hui une centaine à se plaindre des nuisances causées par les éoliennes déjà installées sur la montagne Saint-Gildas.

## « Souffrances inutiles »

« Ce ne sont pas que des gênes, ce sont réellement des symptômes avec des troubles du sommeil, de la digestion, de l'humeur, des céphalées, des altérations de l'oreille... », assure la présidente. « Ce qui est intéressant, c'est de constater la convergence des symptômes », poursuit Marie-

Annick Le Page, également de l'association.

L'APMS dénonce donc des souffrances jugées inutiles au regard « de la faible production des éoliennes ». « Il y a des gens qui souffrent. Depuis deux ans, ils passent une bonne nuit par semaine et ont des maux de tête. Depuis deux ans, l'état de certains empire jusqu'à la dépression. Et encore, nous ne connaissons que les riverains qui témoignent », conclut la présidente.

## Avancées insuffisantes

Des nuisances qui persistent malgré les aménagements effectués

sur les machines. « Les problèmes ne sont toujours pas résolus. Les études acoustiques ont révélé des mesures non-conformes avec, pour certaines machines, des dépassements conséquents en terme de basse fréquence.

Du coup, les éoliennes doivent s'arrêter par vent faible de Nord/Nord-Est. En ordonnant cela, l'État a ainsi reconnu qu'en la matière la législation n'était pas respectée. Ce que l'on dit depuis toujours », assure la présidente.

## Machines bridées

Des avancées qui restent néanmoins insuffisantes pour l'associa-

tion qui réclame depuis longtemps que les éoliennes soient stoppées la nuit. Sans résultat jusqu'ici. Et, déjà, l'installation des nouvelles machines de Plomodiern et Saint-Coultz inquiète. L'association entend bien poursuivre son combat. « On espérait que les nouveaux sites ne se fassent pas par mesure de précaution. Hélas... La préfecture annonce déjà que quatre des cinq éoliennes de Plomodiern vont être bridées pour ne pas dépasser les valeurs acoustiques préconisées. Certaines le seront aussi à Saint-Coultz. C'est catastrophique », conclut Marie-Josée Blouet.